

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

Novembre 2015 / N° 5



Notre patrimoine, une richesse à protéger

Vos rendez-vous

NOVEMBRE

<p>Jusqu'au 20 décembre Galerie d'Art contemporain</p> <p>Jusqu'au 20 mars Musée Daubigny Fermeture annuelle du 21 décembre au 8 janvier</p> <p>Samedi 6 Maison de l'Île 20h30</p> <p>Dimanche 8 Espace vert des Côteaux</p> <p>Dimanche 8 Gymnase Daubigny</p> <p>Mercredi 11 place de la Mairie 11h30</p> <p>Mercredi 11 Gymnase Daubigny</p> <p>Vendredi 13 et Samedi 14 Maison de l'Île 20h30</p>	<p>Exposition «Figures visibles et formes cachées» Entrée libre samedi, dimanche et jours fériés 14h à 18 h</p> <p>Exposition « Graveurs de l'imaginaire »</p> <p>Festival Jazz au fil de l'Oise 20^e édition « Yom, le silence de l'Exode »</p>  <p>Cross Auvers Athlétisme</p> <p>Tournoi des Impressionnistes Judo</p> <p>Commémoration Armistice 1918</p> <p>Criterion des vétérans Tennis de table</p> <p>Théâtre Entracte Jean III</p>	<p>Samedi 14 Salle du Conseil 11h</p> <p>Vendredi 20 Salle du Conseil 19h</p> <p>Samedi 21 Marché couvert</p> <p>Dimanche 22 Maison de l'Île 14h30</p> <p>Vendredi 27 Salle du conseil 19h30</p> <p>Samedi 28 et dimanche 29 Maison de l'Île de 10h à 18 h</p> <p>Samedi 28 et dimanche 29 de 10h à 18 h</p> <p>Dimanche 29 place de la Mairie 10h</p>	<p>Remise des Prix Maisons fleuries</p> <p>Accueil des Nouveaux habitants</p> <p>Exposition artisanale</p>  <p>Loto du Téléthon</p> <p>Pot des diplômés</p> <p>20^e Salon du Terroir</p> <p>Portes ouvertes Foyer des anciens</p> <p>Café Citoyen</p>
---	---	--	--

DÉCEMBRE

<p>Samedi 5 Salle du Conseil 14h Maison de l'Île 21h</p> <p>Dimanche 6</p> <p>Samedi 12 Maison de l'Île 21h</p> <p>Dimanche 13</p>	<p>Téléthon Vente aux enchères Spectacle</p> <p>1^{er} tour Élections régionales</p> <p>Auvers Jazz Soirée Blues Nina Van Horn</p>  <p>2^e tour Élections régionales</p>	<p>Lundi 14 Salle du conseil 21h</p> <p>Samedi 19 Place de la Mairie 10h à 19h</p> <p>Dimanche 20 Maison de l'Île</p> <p>Dimanche 20 Eglise 16 h</p>	<p>Conseil municipal</p> <p>Marché de Noël</p> <p>Brocante à l'ancienne (Lyons-Club)</p> <p>Concert des voix d'Auvers</p>
--	---	--	---

JANVIER

<p>Vendredi 8 Galerie d'art contemporain</p>	<p>Exposition «Bleu comme une orange» Proposé par Itinéraires-art contemporain du 8 janvier au 21 février</p> 	<p>Samedi 9 Maison de l'Île 18h</p> <p>Samedi 23 Maison de l'Île 21h</p>	<p>Vœux du Maire</p> <p>Ouverture de la 4^e saison Auvers Jazz Adrien Moignard Quartet</p>
---	--	--	--

sommaire

L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2015 EST PARTICULIÈREMENT CONTRAINT	4	GRANDS TRAVAUX	12	CULTURE ET TOURISME	20
TRAVAUX D'ÉTÉ	6	AUVERS EN IMAGES	14	VIE MUNICIPALE	22
VIE SCOLAIRE	8	CADRE DE VIE	16	TRIBUNE LIBRE	24
JEUNESSE ET SPORT	10	VIE LOCALE	18		



Le mot du Maire

Chères Auversoises,
Chers Auversois,

La rentrée est déjà loin derrière nous, mais je ne résiste pas au plaisir de vous en remémorer quelques morceaux choisis. La rentrée de nos enfants, bien sûr, dans nos écoles entretenues au quotidien par des agents motivés et restaurées petit à petit dans le cadre des chantiers citoyens. Après Vavasseur en 2014, habitants, personnels techniques et élus municipaux ont donné bénévolement de leur temps et de leur énergie pendant l'été pour le bien-être des enfants de l'école de Chapoval.

La rentrée de nos aînés également, avec la semaine bleue organisée par notre Centre Communal d'Action Sociale, pour la dernière fois dans le cadre de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes. C'est par une assiduité touchante que les organisateurs ont été récompensés, tout comme ce fut le cas pour les bénévoles du salon de la Bande dessinée, nouvelle version.

Les semaines et les mois passent, nous démontrant la nécessité de conduire des actions de proximité et de mener à leur terme les grands projets. A l'heure où vous lirez cet éditorial, grâce à un partenariat noué avec le SIAVOS, le mur du Valhermeil, à l'abandon depuis tant d'années, sera livré et vous pourrez emprunter le vieil escalier de pierres qui semblait disparu.

Quant à la Mairie, notre architecte vient d'achever l'ensemble de la phase d'étude et de faisabilité, nous conduisant maintenant dans la partie opérationnelle jusqu'au printemps prochain. Après l'avoir totalement vidé, les entreprises mettront le bâtiment en conformité au regard des normes d'accessibilité en vigueur et lui rendront une esthétique que nous attendons tous impatiemment. Notre salle des mariages sera dotée d'un ascenseur pour que tous puissent se rendre aux cérémonies et aux événements municipaux.

Si nous apprécierons ensemble sa mise en lumière dans plusieurs mois, nous profiterons dès le mois de décembre des nouvelles illuminations déployées dans la commune pour annoncer les festivités de Noël.

Enfin, au terme de constants dialogues menés avec tous nos partenaires, l'année 2015 s'achèvera avec la disparition de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes et le rattachement d'Auvers-sur-Oise à la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron devenue « Sausseron Impressionnistes ».

Au prix d'efforts importants d'économie et d'actions innovantes, nous n'augmenterons toujours pas nos impôts locaux en 2016. Nous travaillons pour vous, pour notre ville et nous en sommes heureux.

Je remercie les Auversois qui s'impliquent généreusement à mes côtés bénévolement pour que notre ville se renove peu à peu.

Sachons conjuguer ensemble audace et ambition pour faire d'Auvers-sur-Oise une ville qui nous rassemble et nous ressemble, une ville où nous sommes toutes et tous fiers d'habiter.

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise

L'exercice budgétaire 2015 est particulièrement contraint

Pour boucler le budget tout en maintenant notre cap en rénovant la ville, nous imaginons sans cesse des solutions citoyennes, concrètes et innovantes.

Refaire toute une école pour moins de 100 000 €, c'était le défi de cet été.



Alors beaucoup de bénévoles s'y sont mis : enduits et peintures des classes, élagage et remise en état des talus, adaptation de la salle de spectacle, réparation de la cuisine et de la plomberie, rénovation de la salle des maîtres, création de chalets de rangement pour le matériel et réfection des sanitaires des enfants. Du mobilier inemployé trouvé dans les réserves a permis d'améliorer le confort des classes.

De longues heures passées à voir l'école se transformer et au final... **Moins de 25 000 € de matériel !** Il reste à goudronner la cour pour 30 000 € TTC dans le cadre de notre bail de voirie, et à créer le préau tant espéré (40 000 € votés au budget). **Total 95 000 € TTC**



Grâce à tous les bricoleurs bénévoles, le pari sera tenu !

Une telle opération est une goutte d'eau à côté du montant qui a été nécessaire pour restructurer le groupe scolaire Vavasseur en 2013. Souvenons-nous ! Cela avait coûté 1 644 352,19€ (voté par l'ancien Conseil Municipal à hauteur de 1 335 029,00€).

Une enquête auprès des familles pour vérifier l'impact de ces nouveaux rythmes s'impose. Espérons que le bon sens et l'intérêt de l'enfant soient au rendez-vous !

Il faut arriver à payer les frais générés par les nouveaux rythmes scolaires qui sont sous-financés. Le Projet Éducatif Territorial (P.E.D.T.) d'Auvers-sur-Oise a été approuvé. Cela devrait nous permettre de recevoir enfin l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales qui couvrira à peine 20% de l'addition qui est particulièrement salée. Le compte n'y est pas ! Nous espérons tous que cette réforme aura un impact favorable sur la réussite scolaire des enfants, et les épanouira. Pourtant, beaucoup de parents trouvent leurs enfants fatigués et doivent les laisser se reposer. Beaucoup d'associations sportives ou culturelles voient leur nombre d'adhérents baisser et s'inquiètent. De nombreuses municipalités ont fait machine arrière et renoncent à appliquer la réforme. D'autres ont dû demander aux familles de payer pour ces activités. Le comité de pilotage se réunira courant novembre pour établir un premier bilan depuis la rentrée des classes.



La ville n'augmente pas les impôts, mais si vous le pouvez... Offrez votre temps ou donnez !
On ira plus vite grâce à vous... et tout le monde s'y retrouvera !



Grâce à notre maçon José, nous avons déjà pu refaire les murs du Parc Van Gogh et créer le socle permettant de poser un nouveau portail au centre technique. Les économies qu'il a permis de réaliser ont été réinvesties dans le mur du Valhermeil qui nécessitait un surcoût technique. La réalisation « maison » de l'extension du columbarium selon des plans validés par l'architecte et la réfection du mur de la Sansonne seront ses prochains chantiers.

Réparer la toiture de notre église en faisant appel aux dons, c'est un des défis pour 2015 et 2016

Le toit doit être refait depuis... 2011 ! Un dossier incomplet et un enlèvement administratif ont tout retardé... Entre temps, il s'est mis à pleuvoir dans l'église et les tuiles et les prix se sont envolés ! Heureusement, nous avons pu reprendre ce dossier avec l'architecte des Monuments Historiques. Une entreprise a répondu à l'appel d'offres mais l'addition est plus élevée que le budget voté en 2015. Nous allons devoir étaler l'opération sur deux ans. Pour nous aider à boucler le budget, plusieurs associations caritatives ont manifesté leur intérêt et veulent nous aider financièrement ou matériellement : Auvers projet patrimoine, le Lions Club Auvers Iris et nous l'espérons bientôt, le Festival d'Auvers.

Info Communauté de Communes



Crèche du centre ville

D'une capacité de 40 places, elle ouvrira ses portes en janvier 2016. Elle sera gérée par un délégataire de service public dont la désignation est attendue dans les prochaines semaines. La responsabilité de l'équipement relèvera de notre nouvelle communauté de communes, tout comme la future crèche d'Ennery. Notre Maire se réjouit d'avoir pu répondre à toutes les demandes de places exprimées par les 34 familles auversoises. Nous espérons que les enfants et les familles profiteront pleinement de cette nouvelle structure d'accueil dédiée aux 0 - 3 ans.

Associations et subventions : comment ça marche ?

Les associations qui souhaitent une subvention de fonctionnement ou une subvention pour un projet déposent leur dossier en Mairie avant le 31 octobre. Le dossier à constituer est normé au niveau national (Cerfa n°12156*03) et doit être conservé en Mairie.

Entre le 1^{er} novembre et le 30 novembre, l'équipe des élus aux finances étudie les dossiers. Ils vérifient le dossier, les budgets et les comptes présentés et notent leurs analyses. Si nécessaire, émettent un avis sur la situation de l'association et proposent un montant de la subvention de fonctionnement pour l'année à venir, en fonction de la subvention demandée, du besoin réel, des autres possibilités d'équilibre que l'association pourrait explorer et d'un cadrage général.

Décembre : le travail d'analyse est partagé avec les adjoints (vie associative et secteur de l'association). Dans les cas où des différences importantes existent entre la subvention versée l'année précédente et celle qui est envisagée pour l'année à venir et lorsque l'analyse du Cerfa démontre le besoin d'échanger, le (la) président(e) et le (la) trésorier(e) sont invités en Mairie. Ils sont reçus par les adjoints de secteur (exemple : sport, culture...) et l'adjointe de référence pour la vie associative ainsi que les élus ayant fait l'analyse et l'adjointe aux finances. L'analyse est partagée, et une discussion a lieu pour adapter la subvention et les moyens d'action (exemple : appui juridique, activités partagées avec d'autres associations, aides indirectes en matériel, appui de bénévoles ou BAFAs stagiaires, demandes auprès d'autres collectivités locales ou des fédérations...).

Janvier-Février : Le budget primitif est présenté au Conseil Municipal. Il comporte les subventions aux associations dont le dossier rendu complet dans les délais a été finalisé. Dans les trois semaines suivant l'adoption du budget, les subventions sont versées par le Trésor Public directement par virement sur le compte de l'association bénéficiaire.

Les orientations sur les subventions ont été les suivantes :

En 2014 : respecter les règles administratives et améliorer les dossiers en qualité et en délai, ne pas verser sur dossier incomplet ou absent, ne pas subventionner des associations en déficit chronique qui n'ont pas réussi à opérer de redressement, ne pas reprendre automatiquement la subvention de l'année passée.

En 2015 : traiter en priorité les dossiers arrivés complets avant la date limite de dépôt, distinguer les subventions de fonctionnement permettant un équilibre (une fois par an), et les subventions sur projet (pouvant être demandées au fil de l'eau). Baisse de 5% sur le montant global des subventions versées en raison de la baisse de 13 % pendant trois ans de la DGF (Dotation de l'État -140 000 €). Subventions directes versées 160 000 € + subventions indirectes (locaux, matériel, personnel) 400 000€.

En 2016 : veiller au respect de la date de dépôt, baisser de 5% le montant global des subventions indiquées au budget primitif puisque la DGF (Dotation de l'État)

continue de baisser. Baisser la part des subventions de fonctionnement et monter la part des subventions sur projet. Encourager les associations à faire évoluer leur modèle économique pour tendre à l'équilibre de fonctionnement et être pérennes et leur indiquer d'autres partenaires potentiels.

Bon à savoir :

Si une association construit un projet en cours d'année, elle peut déposer un dossier de subvention qui sera instruit dans les deux mois. Il est préférable de prendre le temps d'expliquer le projet aux adjoints de référence (associations et secteur). L'équipe des élus aux finances émet un avis sur les risques et l'équilibre du projet présenté et proposent un montant de subvention cohérent.

Attention : Il n'est pas possible de verser de l'argent public à une association en déficit structurel.

Le budget présenté doit être cohérent avec les réalisations des années passées. S'il y a de gros écarts, ils doivent être expliqués. De même, les comptes de l'année doivent être cohérents avec le budget qui avait été voté. S'il y a des écarts, ils doivent être expliqués. Les documents officiels de l'année (rapport moral et financier) permettent le plus souvent de comprendre ce qui s'est passé, mais le bureau de l'association doit s'assurer que le dossier est compréhensible pour toute personne qui aura à le regarder (élus, services, trésor public, cour des comptes). Les dossiers de subvention 2016, c'est parti !

L'intégration d'Auvers-sur-Oise au sein de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron est en marche...

A compter du 1^{er} janvier 2016, notre commune sera membre à part entière de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron, qui s'appellera désormais Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.

Le conseil communautaire réuni le 6 octobre a validé la modification des statuts qui permettra une reprise des compétences jusqu'à présent exercées par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes. **Cela signifie en particulier que l'école de musique sera pérennisée et que les élèves auversoises pourront continuer à la fréquenter au-delà de l'année 2016.**



Professeurs Ecole de musique CCVOI

Progressivement, d'autres compétences obligatoires imposées par la loi NOTRe votée cet été seront exercées par notre nouvelle communauté de communes et entreront en application comme par exemple le tourisme intercommunal ou l'accueil des gens du voyage.

Une dernière modification des statuts interviendra dans les prochaines semaines à propos de la représentation des communes. Auvers-sur-Oise deviendra la ville centre et bénéficiera de plus de délégués communautaires qui auront pour mission de représenter les habitants au sein de notre nouveau territoire.

Prochaine étape vers la mi-décembre...

Travaux d'été

Coup de jeune dans nos écoles

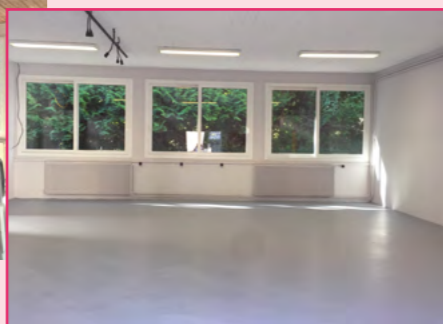
Chantier citoyen de Juillet 2015

Ecole de Chaponval

- Rénovation totale des sanitaires et du préau (Mise en accessibilité et réalisation d'un sanitaire aux normes PMR)
- Mise en peinture de la salle des maîtres, de la cantine, d'une classe et de l'entrée.
- Mise aux normes de l'électricité non conforme !



Avant



Après



Avant



Après



Un grand merci à tous !

Les bénévoles, les élus et les agents de la ville qui ont œuvré au côté du maire tout le mois de juillet lors de nos chantiers citoyens pour la rénovation des écoles.



Ces économies nous ont permis de refaire intégralement le revêtement de la cour de l'école de Chaponval pendant les vacances de la Toussaint ▼



École de Vavasseur

- Mise en peinture d'une classe



Avant



Après



Marquage des cours d'écoles



Juillet 2016 - Prochain chantier citoyen : l'école des Aulnaies

Du travail en perspective !



Vous souhaitez participer à nos futurs chantiers citoyens contactez-nous au
 ☎ 01 30 36 60 81

Vie scolaire

Projet Educatif Territorial P.E.D.T.

Notre Projet Educatif Territorial a été approuvé pendant l'été par nos partenaires : l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction départementale de la cohésion sociale.

Le document récompense l'ensemble des acteurs éducatifs locaux qui ont préparé la réforme des rythmes scolaires depuis un an.

Citons en particulier les directrices des écoles, l'inspecteur de l'Éducation Nationale (Monsieur Mauger qui est parti en retraite cet été), les représentants des parents d'élèves, et les services municipaux.

Pour tous les enfants de nos écoles, le PEDT d'Auvers-sur-Oise prévoit que les activités périscolaires seront gratuites et se dérouleront par séances de 45 minutes pendant la pause méridienne les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ce choix n'est pourtant pas dénué de conséquences financières pour la collectivité car le budget de la commune devra compenser le coût de ce service, partiellement subventionné par la CAF.

Ateliers Nouvelles Activités Périscolaires N.A.P.

Toute l'année une trentaine d'animateurs proposent aux enfants des activités dont les programmes sont affichés dans les écoles : yoga, relaxation, bricolage, jeux autour du bois, vidéo, etc.

Premier trimestre : intervenants sport
Hand ball, football, tennis.

Deuxième trimestre : intervenants culture
Musique, théâtre, design, arts plastiques, contes, écriture, stylisme.

Troisième trimestre
Programme en cours de préparation.



Caisse des écoles

Afin de répondre aux différentes interrogations concernant le fonctionnement de la Caisse des Ecoles, voici quelques réponses. Ce n'est ni une association loi de 1901 ni un service purement municipal mais un établissement public rattaché à la collectivité territoriale.

Son but est d'animer les activités des différentes écoles d'Auvers-sur-Oise en lien avec les parents d'élèves. Elle entreprend en général toutes les actions d'aide et de soutien aux écoles publiques dans tous les domaines de la vie scolaire. Elle assure en partie le financement des coopératives scolaires.

Financement

- Subvention municipale : 17€ par enfant (10 659 € en 2015)
- Cotisations (environ 700 €)
- Dons

Projets 2015/2016



La cotisation annuelle minimale est fixée à 8 € en individuel et 12 € pour une adhésion familiale. Tous les Auversois intéressés sont les bienvenus. Chèque à établir à l'ordre du Trésor Public

✂

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Ecole.....

Courriel.....

Nous vous encourageons tout au long de votre vie scolaire

Remise des dictionnaires

Le 10 octobre en salle du conseil municipal, le Maire a offert un dictionnaire à chaque enfant de CM2 pour son passage en sixième. Ce fut l'occasion de partager le verre de l'amitié avec les enfants, les parents et les associations de parents d'élèves.



Remise des brevets du collège



Nos diplômés à l'honneur le 27 novembre 2015,

Un bon FNAC sera offert à tous les Auversois lauréats du brevet du collège et à tous les diplômés du BAC.

Faites-vous connaître auprès du service jeunesse afin de recevoir votre invitation pour le pot des diplômés qui aura lieu le **27 novembre à 19h30 en Mairie.**

Service Jeunesse - 1, rue Roger Tagliana
☎ 01 34 48 01 64 ✉ sjauvers@gmail.com

Nettoyons la nature!

L'ensemble des 121 élèves de Chaponval accompagnés des 5 maîtresses et de 12 parents sont partis par petits groupes le vendredi 25 septembre nettoyer la nature.



Vêtus de chasubles et portant tous des gants, les enfants ont ramassé avec enthousiasme les déchets trouvés sur les bords de l'Oise et dans les différents quartiers entourant l'école.

C'est la deuxième année que l'école participe à l'opération. C'est l'occasion de sensibiliser les enfants à l'écologie et au respect de l'environnement. Thème cher aux enseignantes qui ont d'ailleurs été récompensées l'année dernière par l'ordre du mérite pour les actions citoyennes. Les enfants ont également été invités à rédiger des articles sur le blog de l'école où ils expliquent avec leurs mots les raisons de leur action.

Aire de jeux

La structure de jeux du centre-ville a dû être fermée puis démontée suite au contrôle par un expert le 18 septembre dernier. La structure avait de nombreux éléments à changer et n'était **plus conforme depuis 2009!**

Nous respecterons nos engagements de campagnes en réalisant une belle aire de jeux dans le parc Van Gogh en concertation avec les familles.




Jeunesse et sport



Service Jeunesse

Le mois de juillet a vu une **activité sur l'espace jeunesse** en forte augmentation et de nombreuses animations ont été proposées tout au long de l'été. En parallèle, l'espace Jean Lestruhaut a proposé des ateliers réservés pour les 11/ 14 ans.

 Facebook : Jeunes Auvers-sur-Oise
 ✉ sjauvers@gmail.com
 ☎ 01 34 48 01 64 - 06 80 90 59 27

NOUVEAU !

Certains week-end des soirées à thème sont organisées à l'Espace jeunes et des soirées foot en salle au gymnase Daubigny.



Devenez artiste de cirque !!

La compagnie des Matatchines est heureuse de vous faire part de l'ouverture d'un atelier de travail pour les jeunes de 10 à 15 ans (jonglerie, monocycle, équilibre, expression...) encadré par un artiste professionnel de la compagnie.

Il se déroulera tous les samedis de 14h à 16h au gymnase Charles Bozon. Notre volonté est de transmettre les techniques circassiennes et les arts de rue aux jeunes Auvernois ainsi que de valoriser ces pratiques artistiques en plein essor. Nombre de places limitées. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !
 ☎ 01 34 43 81 78



Le service jeunesse a été fermé en juin suite à une saisie de drogue par les gendarmes.

Depuis plusieurs années des dealers font leur business dans ce lieu. Aujourd'hui le réseau a été démantelé, nos jeunes sont enfin en sécurité !



Badminton



Nouveau !

« Au badminton, quel que soit son âge, son niveau et son rythme, on prend tout de suite du plaisir à frapper dans le volant! »

Auvers-sur-Oise Badminton s'adresse aux joueurs souhaitant pratiquer en loisir.

Horaires des séances :

Mardi 20h30-22h30 (Gymnase Daubigny) : Initiation encadrée

Dimanche 9h-12h (Gymnase de Méry-sur-Oise) : Jeu libre

Le F.C. Auvers change d'envergure !

Après un doublé historique lors de la saison 2014-2015 :

- Montée de l'équipe fanion en 1^{ère} division
- Victoire en coupe du comité 95+,


le club a franchi une nouvelle étape en fusionnant le 25 juin dernier avec l'US Ennery pour donner naissance au F.C. Auvers-sur-Oise / Ennery. Le club dispose dorénavant d'équipes dans toutes les catégories d'âge.



Grande première, des entraînements 100 % féminins ont lieu tous les vendredis soirs !

Le club de football d'Auvers est cette année bien représenté dans le championnat, il est engagé sur toutes les catégories du championnat régional ; une équipe de plus de 18 ans sera inscrite dès le début d'année 2016.

N'hésitez pas à rejoindre le club, qui compte plus de 300 licenciés.

 Suivez nous sur facebook : F.C. AUVERS ENNERY

Écuries d'Auvers

La ville détient cette année une championne de France de saut d'obstacles amateur en équitation.

Emilie Audouin a remporté ce titre au Meeting des propriétaires à Lamotte Beuvron (région centre) en août dernier avec son cheval Quitus pour le plus grand bonheur de son coach (sa sœur) Marine Audouin dirigeante des Écuries au cœur d'Auvers-sur-Oise.

Ce titre est l'aboutissement de longues heures de travail et vient clôturer avec bonheur une première année d'installation des écuries ouvertes depuis le 1^{er} juillet 2014.



Tennis de table

Une fois de plus le club de tennis de table accueillera le critérium des vétérans

le 11 novembre.

Une très belle journée de sport conviviale et de haut niveau.



MOVE Week

Semaine européenne de la santé

La manifestation multisports MOVE WEEK a eu lieu le samedi 26 septembre au parc des sports. Une collaboration entre la ville, le Comité UFOLEP (fédération multisports du Val-d'Oise) et l'association EX-AEQUO (association multisports Ufolépienne).

Dans le cadre de la semaine européenne de la santé, une journée placée sous le



signe du sport et de la santé où petits et grands pouvaient découvrir et pratiquer les activités suivantes : jeu de piste, parcours de motricité, golf, rollers, tir à l'arc, turn ball, tennis ainsi que des jeux et informations sur la santé, animés par le Comité d'Éducation à la Santé du Val-d'Oise. Deux heures d'animation d'UFO MOVE (type de zumba) ont ponctué la journée.

Les colonies de vacances ont permis à 23 jeunes de partir en Bretagne, Haute Savoie, Picardie et Italie. Les activités proposées par les différents centres ont été très appréciées, notamment en Haute Savoie pour ses sorties sportives, canyoning, escalade, piscine et soirées. Les organismes proposaient des blogs grâce auxquels les parents pouvaient suivre régulièrement leurs chérubins.



Grands travaux

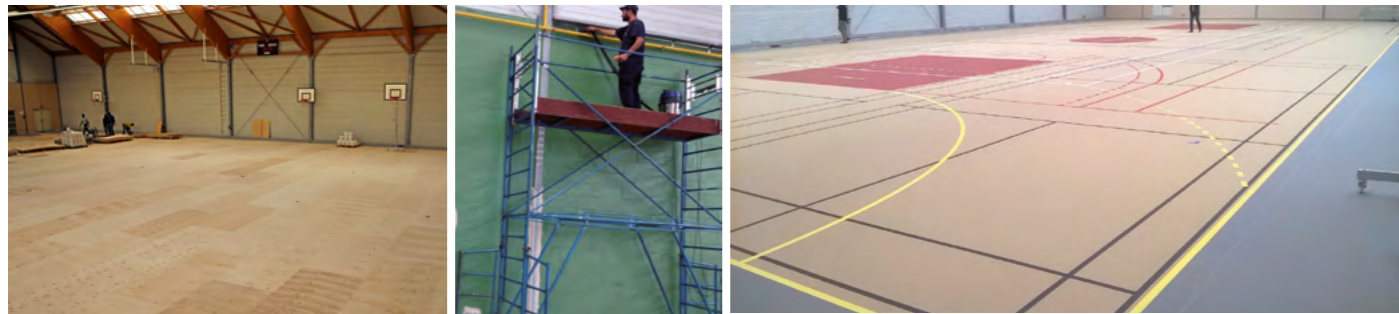
Gymnase Daubigny

L'opération de réfection complète du sol du gymnase Daubigny qui a démarré cet été, touche à sa fin. Le revêtement n'avait que 12 ans, mais était déjà dans un état de dégradation avancé depuis plus de 3 ans. Sous le contrôle du cabinet OSMOSE ingénierie, l'entreprise POLYTAN France a totalement changé le sol du gymnase qui ne répondait plus aux besoins des nombreux usagers. Le nouveau sol, posé sur une dalle retravaillée, est ainsi constitué de plusieurs couches de revêtements souples et durs mis en œuvre par une entreprise hautement spécialisée.

Pour minimiser les dépenses les services municipaux ont contribué par différentes actions à ces travaux, démontage et remontage de tous les agrès et matériels dans le gymnase, peinture des murs, des portes et changement des néons et blocs de secours.

Désormais, les collégiens et les adhérents des nombreuses associations sportives auversaises pourront bénéficier d'un gymnase au top.

Petit rappel : n'oubliez pas de venir avec des chaussures de sport appropriées, sinon il vous faudra marcher en chaussettes.



Travaux et ravalement de la Mairie

Grâce aux efforts de notre architecte, M. Prevost et des services municipaux, les travaux de rénovation et de mise en accessibilités sont lancés. L'appel d'offres en cours comporte 8 lots de travaux différents pour un montant estimatif de près de 250 000 € HT.



Le choix des entreprises est prévu fin novembre 2015 et permettra un démarrage effectif des travaux à compter du mois de janvier 2016, sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France.

La Mairie rénovée respectera toutes les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et comportera en particulier un ascenseur pour desservir la salle des mariages. Les bureaux situés au rez-de-chaussée seront rendus plus accueillants pour le confort et la confidentialité des usagers.

Pendant la période de travaux, la Mairie sera inoccupée... mais les services ne disparaîtront pas pour autant ! Ainsi, les affaires générales (état civil, mariages, cimetières...) seront **à compter du 6 janvier, provisoirement hébergées dans l'ancienne poste**. De ce fait, les services de la mairie seront exceptionnellement fermés les 4 et 5 janvier 2016.

Le bureau du Maire, son cabinet et la Direction générale seront quant à eux déplacés dans l'annexe technique située à côté de la Mairie.

Tous les services se serreront les coudes pendant les 4 mois prévisionnels du chantier.

Entretenir notre Eglise !

Un budget de 50 000€

1^{ère} tranche effectuée

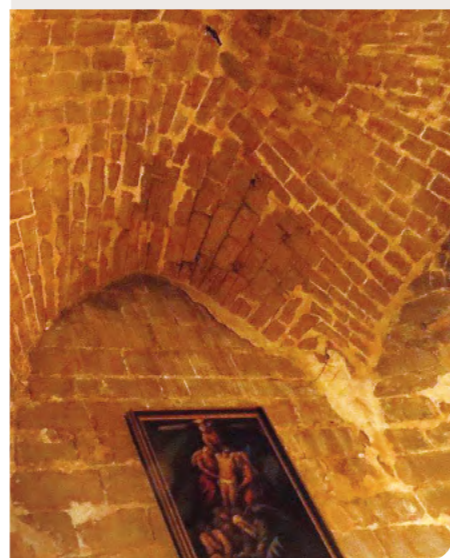
Travaux de révision des transepts sud et nord de la nef et de la chapelle nord.

2^e tranche à venir

Réfection complète de la couverture gironnée de l'absidiole nord.

En complément la ville travaille sur un plan pluriannuel de rénovation de la toiture de la nef.

Tous ces travaux sont réalisés sous l'autorité de l'architecte des Monuments Historiques, M. Danton.



Préserver notre patrimoine

Réfection des murs du parc Van Gogh

Après la réfection des murets du parc, celle du grand mur tout le long de la rue du Général de Gaulle a débuté en septembre pour une durée de trois mois.



Réfection du mur et de l'escalier du Valhermeil

Le Valhermeil un quartier abandonné depuis plusieurs années. Comme en témoigne l'état du mur de soutènement et de son escalier.

La reprise du mur est directement liée à des travaux préalables de lutte contre le ruissellement des eaux de pluies au niveau de sa partie supérieure. Ces travaux relèvent de la compétence du SIAVOS. Ils consistent en la création de noue avec redans, puis de mise en place de reverdo pour guider la pluie vers les caniveaux existants avec une conduite EP supprimant les infiltrations du mur. La commune d'Auvers-sur-Oise prendra en charge financièrement le complément de réfection du mur pour un montant prévisionnel de 130 000 €.



Château d'Auvers : travaux de réfection du mur et sécurité piéton

Dès notre arrivée à la Mairie, nous avons alerté le Conseil Départemental (propriétaire des routes départementales) sur la dangerosité de la traversée pour les piétons et les vélos de la RD928, face au château.

Notre requête a été entendue. Un aménagement va être réalisé afin de réduire la vitesse des automobilistes et sécuriser le cheminement de la rue de Léry à la rue Victor Hugo.

L'opération sera menée en deux temps :

- Dans un premier temps pendant les vacances de la Toussaint, réfection de la voirie rue de Zundert et création de deux passages piétons surélevés.

- Dans un deuxième temps et pour occasionner le moins de gêne possible aux automobilistes et aux riverains, nous avons décidé avec le Conseil Départemental de reprendre par tronçon la consolidation du mur.

Une réunion publique a été organisée en Mairie le 18 septembre dernier pour vous présenter avec plus de précisions cette opération et répondre à vos questions. Un descriptif est disponible sur le site internet de la commune à la rubrique « cadre de vie - travaux ».

Démarrage de la réfection du mur à partir du 2 novembre pour une durée prévisionnelle de 12 semaines.



Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les services du Département joignables au 01 34 30 83 50.

Réfection totale de nos voiries réalisées en 2015 :

- Avril : Vallée de Cléry
- Juin : Rue Van Gogh
- Juillet : Rue Rajon
- Septembre : Rue Rémy
- Septembre : Rue Zundert



En 2016 les rues de Cordeville et de Chaponval seront refaites

Auvers en images

Une vidéo de la fête de la ville est consultable sur le site www.ville-auverssuroise.fr



Accueil de Mme Cheng, épouse du Premier ministre chinois



Inauguration Maison des Illustres Atelier Daubigny



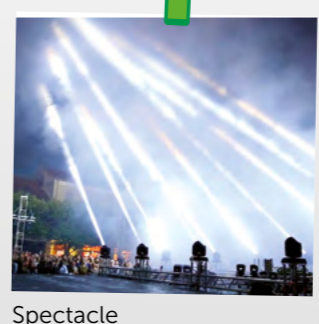
Gala des 40 ans...



de la Gymnastique Sportive Auversoise



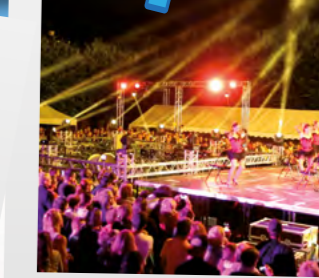
Fête de la Ville



Spectacle



La rue s'anime !



Spectacle nocturne



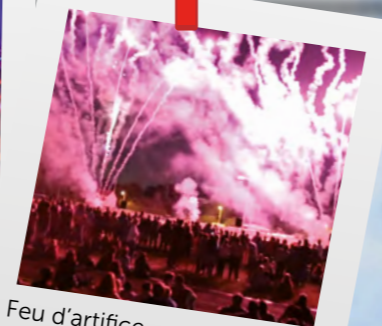
Carnaval des écoles



Défilé du char du carnaval



Bal du 14 juillet



Feu d'artifice



125^e anniversaire de la mort de Vincent van Gogh. Hommage de la famille



Remise des médailles de nos champions



Corso fleuri...



Ville de Zundert jumelée avec Auvers



Salon des associations



Fête cantonale...



de la Vallée du Sausseron



110 ans de l'Union Sportive d'Auvers



Fête champêtre de nos seniors



Cérémonie des Brevets des collèves



Vernissage de l'exposition...



du salon La Palette

Cadre de vie

Le francilien arrive sur votre ligne !

Gare de Chaponval

Attention d'importants travaux sont attendus dans le secteur du passage à niveau de Chaponval en Juillet 2016.



Les travaux réalisés sur la gare de Chaponval consistent en un rehaussement des deux quais et la réfection complète de leurs enrobés. Ces travaux, indispensables à la mise en service du nouveau matériel Francilien, permettront une meilleure accessibilité au train et une amélioration des conditions de cheminement des voyageurs.

Ces opérations se dérouleront de juin à août 2016 avec un pic d'activité du 9 au 31 juillet entraînant l'absence de desserte ferroviaire de la gare, la neutralisation du passage à niveau et la mise en place de bus de substitution.

Ces bus assureront la continuité des parcours des voyageurs.

Pendant cette période de travaux, des perturbations seront susceptibles d'impacter les riverains de la gare : bips de refoulement des engins de chantier, travail des ballasts, trains travaux, éclairages nocturnes, bungalows de chantier, banderoles, poussières de gravats. La neutralisation du passage à niveau sera accompagnée d'une déviation routière et de la mise en place d'une navette spécifique d'acheminement des piétons.

Enfin une ligne de bus

Auvers-sur-oise > Gare de Méry-sur-Oise

Depuis le 1^{er} septembre 2015, la ligne 9517 au départ d'Auvers-sur-Oise dessert la gare de Méry-sur-Oise avec 17 rotations par jour contre 2 précédemment. La ligne a été renforcée notamment aux heures de départ et retour de travail afin de permettre une liaison rapide avec le train de la ligne H desservant Paris-Gare du Nord. Cette

liaison tant attendue par les Auversois met Paris à 50 mn du centre d'Auvers-sur-Oise en transport en commun.



Modification des jours de collecte des déchets



Au 1^{er} janvier 2016, suite au renouvellement du marché de collecte, Tri Action va modifier les jours de collecte des déchets afin d'optimiser les coûts. Tri Action et son nouveau prestataire, SEPUR, vous informeront avant la fin de l'année des changements des jours de collecte pour la ville d'Auvers-sur-Oise.

Bois de chauffage

Depuis l'an passé, le bois de chauffage issu des coupes des arbres dangereux est **distribué gratuitement** aux Auversois dans la mesure des stocks disponibles.



Venez compléter la liste des inscrits au 01 30 36 60 81. Vous serez contactés pour enlèvement.

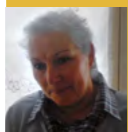
Voisins vigilants

Voisins Vigilants est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite.

Le dispositif Voisins Vigilants est la réponse la plus efficace aux cambriolages. Dans les quartiers de Voisins Vigilants, le ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages de 40% par an. Vous aussi, retrouvez la sérénité et réduisez efficacement la délinquance de votre quartier en adhérant au dispositif ! Vous pourrez, grâce à la plateforme de communication sécurisée des Voisins Vigilants, partager vos dates de départ en vacances, publier des annonces. Deux quartiers d'Auvers-sur-Oise sont déjà reliés : Cordeville et Montfleury.

Si vous souhaitez être le correspondant de votre quartier vous pouvez contacter

Marie-France Hotte correspondante du quartier Cordeville qui vous donnera tous les renseignements au 06 87 46 44 94



Cabinet médical

Beaucoup de maires s'alarment du nombre grandissant de médecins généralistes partant à la retraite sans trouver de successeurs. Notre ville n'échappe pas à ce phénomène qui fait que, malgré ses attraits, le nombre de médecins est passé rapidement de cinq à trois pour décliner sans doute dans les mois à venir. Nous avons apporté tout notre soutien à une initiative privée de cabinet médical en plein centre-ville : le permis de construire est signé, 200 M² de locaux avec 14 places de parking sont disponibles derrière la pharmacie de la mairie ; mais les structures neuves ne suffisent plus à attirer des jeunes praticiens. Il existe à l'évidence de leur part une réticence très forte à s'installer en ville. Les raisons avancées sont nombreuses : semaine de 57 heures afin d'obtenir une rémunération en adéquation avec leur niveau d'études et de responsabilité, sacrifice de la vie de famille et de la relation avec le patient, administratif envahissant, absence de protection sociale digne de ce nom en cas de maladie.

Nous ne baissons cependant pas les bras et avons engagé diverses initiatives afin d'attirer des jeunes praticiens dans notre ville.



Médecins couchés sur le parvis de Notre Dame de Paris afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics

PLU AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 22 octobre 2015 il a été prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, Madame Françoise de Menthon a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur Alain Boyer en tant que suppléant par le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise.

L'enquête publique se déroulera à la mairie d'Auvers-sur-Oise du 16 novembre 2015 au 16 décembre 2015. aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les Lundi de 13h30 à 16h45, Mardi, Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45, le Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h00.

Le dossier d'enquête comprenant le P.L.U. arrêté et son évaluation environnementale ainsi que les divers avis requis sera consultable à l'Hôtel de Ville 17, rue du Général de Gaulle 95 430 Auvers-sur-Oise.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie pendant les permanences suivantes :

- le lundi 16 novembre 2015 de 14h à 17h
- le vendredi 27 novembre 2015 de 16h à 19h
- le samedi 5 décembre 2015 de 9h à 12h-
- le mardi 8 décembre 2015 de 9h à 12h
- le mercredi 16 décembre 2015 de 14 h à 17 h

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations sur le dossier de P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet et tenu à la disposition du public en Mairie.

Elles pourront également être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Auvers-sur-Oise 17, rue du Général de Gaulle 95430 Auvers-sur-Oise.

Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront remis au Maire d'Auvers-sur-Oise.

Ils seront ensuite tenus à la disposition du public, en mairie, pendant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.



Attention Info Préfecture

L'Usine des eaux de Méry-sur-Oise est une installation classée pour la protection de l'environnement par arrêté préfectoral. Dans la continuité des analyses menées depuis 2010, de nouvelles études de risques récentes ont été menées par l'exploitant et ont confirmé que, malgré une diminution de la consommation d'hypochlorite de sodium, le site pouvait présenter un risque dans des circonstances déterminées. La commune a obtenu récemment des informations complémentaires sous la forme d'un porter à connaissance établi par Monsieur le Préfet de Département le 8 octobre 2015. Ce document distingue 3 secteurs concentriques pour lesquels des restrictions en termes d'urbanisme pourraient

être imposées. Il est disponible sur notre site internet et au service urbanisme.

Sans pour autant dramatiser une situation existante depuis de nombreuses années, la commune attend que la Préfecture établisse un Plan Particulier d'Intervention à destination des habitants. Isabelle Mézières et Corinne Guerlain, Adjointe en charge de l'urbanisme, se sont rendues à cet effet en Préfecture cet été, pour obtenir toutes informations et garanties sur ce dossier.

La commune demande aujourd'hui la plus grande transparence sur ce dossier qui touche à la santé et la sécurité publique, et en particulier l'organisation, par les services de l'Etat, d'une réunion publique à destination de tous les habitants.

L'héritage

Alors que les travaux de construction du 1 bis rue du Général de Gaulle sont en voie d'achèvement, **de nouvelles difficultés rejaillissent sur ce projet qui a, depuis son origine, suscité de nombreux débats.** Le bâtiment, construit par le bailleur social Val-d'Oise habitat, s'apprête à recevoir 21 familles dans des logements conventionnés, 40 enfants dans une crèche que sera gérée par la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes (ex-CCVS), une PMI et des locaux commerciaux. Situé en centre-ville, le bâtiment avait fait l'objet d'un **permis de construire accordé en 2012** avec des prescriptions demandées par M. Bellon, Architecte des Bâtiments de France, visant à favoriser son intégration dans la Ville.

Force a été de constater, lors de la réunion d'expertise du 29 septembre 2015, que **de nombreuses prescriptions n'ont pas été respectées par le constructeur.** Elles

concernent tant les volets sur rue, que les enduits, le choix des matériaux de toiture, la teinte des bois ou encore les portillons. De même que la Municipalité attache une grande importance au respect des règles d'urbanisme par les particuliers, elle entend que les constructeurs publics se conforment aux exigences architecturales

locales qui donnent à notre commune son aspect patrimonial que beaucoup nous envient. **Madame le Maire a saisi officiellement le constructeur, son architecte et l'expert judiciaire, afin que chacun, au regard de ses responsabilités, rendent le bâtiment cohérent avec son environnement immédiat.**



Vie locale

Nos aînés « Les Amis des Vieux »

Depuis sa sortie annuelle au mois de juin 2015, l'association a participé au salon des associations à la Maison de l'Île, où elle a pu rencontrer bon nombre de visiteurs. Ce fut l'occasion de présenter les activités qui se déroulent tout au long de l'année. Le 20 septembre, après quelques jours pluvieux, les anciens ont eu la chance de bénéficier d'une belle journée, fraîche, mais ensoleillée pour la fête champêtre, qui s'est déroulée dans le Parc Van Gogh. Au cours de la journée vous avez pu chiner à la brocante, boire un verre au bar, déjeuner

et manger quelques crêpes au son de l'accordéon. Parmi les animations : la pêche à la ligne, la balade en poney pour les enfants et quelques chants pour les grands par la chorale. Outre ces manifestations, bon nombre d'activités peuvent être pratiquées toute la semaine au Foyer des Anciens, telles que les cartes, les jeux de sociétés, etc. et ceci à tout âge.

N'hésitez pas à nous contacter
✉ foyer-anciens.auvers@wanadoo.fr
☎ 01 30 36 82 03



Portes Ouvertes

Comme chaque année nos aînés viendront vous présenter leurs travaux effectués dans le cadre de l'atelier couture.

Bon nombre d'objets seront exposés et dédiés à la vente, tels que écharpes, pulls et articles de toutes sortes, ceci dans une ambiance de salon thé où vous pourrez déguster des pâtisseries.

Les samedi 28 et dimanche 29 novembre de 10h à 18h au foyer des anciens dans le parc Van Gogh

131^e Fête de la rue Rémy

Magnifique week-end ensoleillé qui a débuté par un défilé des enfants des écoles guidé par les majorettes de Pierrelaye. Comme chaque année grande brocante le dimanche dans une ambiance très conviviale grâce aux bénévoles de l'association du quartier Les Rémys, les commerçants et les forains. **Un grand merci à tous !**



Auvers BD

Édition 2015 - Fréquentation en hausse

L'équipe d'Auvers Animations peut être fière de son premier salon de la BD. Elle a réussi le challenge d'augmenter la fréquentation avec un budget réduit. Les visiteurs ont pu rencontrer une quarantaine de dessinateurs, croiser de nombreux bouquinistes, participer à des ateliers dessins et assister à la conférence de Druillet.

Le soleil était au rendez-vous de ce week-end qui a attiré tous les fans et collectionneurs de BD. Nos dessinateurs, que ce soit les plus connus ou de nouveaux venus, n'ont pas chômé côté dédicaces et rencontre avec leur public :

Edmond BAUDOIN, Reza BENHADJ, Michel BORDERIE, Pascal BRESSON, Jean-François CARITTE, Eric CARTIER, Philippe CHAPPELLE, Al COUTELIS, Julien DELVAL, Philippe DRUILLET, HERMANN

JIM, JOAN, MOBIAS & JOB, POPYBIC, Pierre PLACE, Nicolas POUPON, Eric PUECH, Michel ROUGE...



Edmond Baudoïn

Le Marché

« De nouveaux arrivants »

Après avoir été relooké, le marché accueille trois nouveaux commerçants :

- Un boucher famille BOUFFARE Luc et Quentin
- Un fromager M. DEBOISSY Christophe
- Un boulanger M. KHALED Farid

Vous les retrouvez le jeudi et le dimanche pour satisfaire toutes les générations.

La gaîté et la bonne humeur sont au rendez-vous chaque dimanche avec la présence de TRIBAZZ



composé d'une violoniste

Ludivine et d'un guitariste Axel.

Tous les commerçants

vous attendent avec impatience et

plus particulièrement le 20

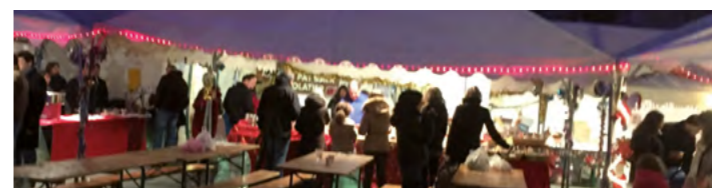
décembre 2015 pour leur nouvelle animation de Noël pleine de surprises.

Soyez au rendez-vous!



Marché de Noël :

Le marché de Noël aura lieu **samedi 19 décembre** place de la mairie de 10h à 19h avec divers stands d'artisans et produits alimentaires. Une restauration vous sera proposée pendant le déjeuner ainsi que diverses boissons chaudes toute la journée.



Téléthon

Le Téléthon se déroulera le week-end du 5 et 6 décembre. Le samedi une vente de tableaux sera organisée à 14h dans la salle du conseil de la Mairie. Un spectacle de danse vous sera présenté le soir à 21h à la maison de l'Île avec une petite restauration sur place.

Le dimanche matin sur la place de la mairie, vous pourrez venir faire un don en achetant divers produits au « petit marché » ou en participant à une activité.

Toujours au profit de la recherche médicale, un loto sera organisé le dimanche 22 novembre à 14h30 à la maison de l'Île.

Une exposition internationale à Auvers-sur-Oise : MARCOPHILEX XXXIX, le Festival de la Lettre



L'exposition Marcophilex XXXIX qui était organisée les 17 et 18 octobre derniers par les clubs philatéliques d'Auvers-sur-Oise et de Nesles la Vallée avec le soutien de la Ville d'Auvers-sur-Oise, a rencontré un vif succès.

A cette manifestation montrant des marques postales sur documents anciens étaient associés La Poste, l'Académie de philatélie, la Société des Amis du Musée de la Poste et aussi l'Union Marcophile l'association invitée. Pour commémorer cette exposition La Poste proposait une

vignette postale LISA, représentant le château d'Auvers, inspirée d'une carte postale d'après une photographie du président du club d'Auvers.

Dès l'ouverture, de très nombreux collectionneurs

se sont précipités dans l'enceinte du salon et ont pu trouver la pièce rare recherchée auprès des différents négociants présents. Pour le public philatéliste, il était possible d'admirer les collections très variées dans les panneaux d'exposition et ainsi découvrir les différentes facettes de la philatélie marcophile et d'histoire postale. Durant l'après-midi 4 conférences étaient présentées au public, l'une par l'Académie de philatélie avec plus de 110 participants. L'affluence n'a pas cessé jusqu'à la clôture de l'exposition le dimanche soir.

Les organisateurs de Marcophilex XXXIX, satisfaits du succès de l'exposition souhaitent le meilleur à la ville de Jurançon pour le prochain Marcophilex.



Musée municipal

« Graveur de l'imaginaire » au musée Daubigny

Jusqu'au 20 mars, le musée Daubigny met à l'honneur les graveurs de l'imaginaire.



Dans les gravures de Paule Praud, son jardin et la nature sont au cœur de la création et nourrissent son imaginaire.

Paul Jeannin (1939-2011), quant à lui, était « capable de tout », son regard lucide, parfois désabusé, parfois inquiétant, parfois drolatique, pousse le spectateur à vraiment « regarder ».

Cette exposition est également l'occasion de découvrir les gravures de Koji Ikuta, d'Hélène Nué et bien sûr de Charles-François Daubigny, ainsi qu'un exemplaire original des Fables de la Fontaine illustré par Gustave Doré, prêt exceptionnel de la bibliothèque de Pontoise.

Fermeture annuelle du 21 décembre 2015 au 8 janvier 2016

Visites et ateliers scolaires

A cette occasion, les enfants des écoles seront accueillis au musée pour une visite guidée et un atelier de gravure. Professeurs des écoles d'Auvers-sur-Oise, inscrivez vite votre classe, c'est gratuit pour nos jeunes Auversois !



Comprendre les techniques de la gravure, décrire et comprendre une œuvre d'art, laisser parler son imagination pour créer, observer la gravure au XIX^e siècle et aujourd'hui seront nos objectifs de visite. Les visites et les ateliers sont adaptés dès la maternelle sur demande.

Informations

Visite suivie d'un atelier d'art plastique : durée 2h
 Tarif : 3 euros par enfant
 Gratuit pour les élèves d'Auvers-sur-Oise
 musee-daubigny@auvers-sur-oise.com
 01 30 36 80 20

Action culturelle 11-14 ans

Une action culturelle se met en place pour 2016, en lien avec le collège Daubigny et le service jeunesse de la ville.

Un partenariat avec la Scène Nationale de Cergy-Pontoise, l'Apostrophe, est actuellement en préparation pour créer à Auvers une Résidence Artistique en milieu scolaire et soutenue par la DRAC Ile-de-France. Ce projet ambitieux vise à développer de nouvelles actions sur notre ville, par l'accueil d'une équipe de comédiens, vidéastes et danseurs qui travailleront avec les jeunes sur la question de la transmission (mémoire, récits, partage et création).

Ce projet rejoindra également dans un cadre plus général, à la fois les ateliers NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) en maternelle et élémentaires (voir rubrique scolaire) mais également notre thématique de saison 2016 « Sur les pas de Van Gogh – eau, reflets et nouvelles images ».

Galerie municipale

Exposition de peintures jusqu'au 20 décembre

«Figures visibles et formes cachées» à la Galerie d'art contemporain



Cette exposition met en résonance quatre regards d'artistes, là où pour s'affranchir des conventions liées du monde des figures, ils tentent chacun de sublimer une forme. Voir les formes cachées dans des figures visibles est le début d'une course poursuite qui reste autant l'affaire de celui qui crée que de celui qui regarde. Découvrir le non représenté d'une œuvre, c'est tout simplement Voir !

Nos artistes Auversois à l'honneur

Depuis l'été dernier, la ville a encouragé la mise en place de groupes de travail auprès des artistes professionnels auversois.

L'art contemporain tient une réelle place dans la dynamique culturelle de la ville. Il s'agit de rendre plus lisible la réalité productive des artistes au travers de leur création.

Ainsi, quatre groupes se sont constitués depuis septembre et travaillent sur les thématiques suivantes :

- événement « l'art au jardin »
- création d'un salon d'art contemporain
- évolution de la Galerie d'Art Contemporain
- projets urbains fédérateurs.

Cette démarche se veut fédératrice d'idées émanant des artistes eux-mêmes. Vous devriez voir les premières réalisations dès les printemps 2016.

Office de Tourisme

Notre position stratégique en plein cœur de la ville et notre nouveau bâtiment à l'image de notre « village » entre passé et modernité recueillent l'enthousiasme de nos visiteurs.

Le rôle de notre office de tourisme est aussi de faciliter la découverte de notre village aux nombreux journalistes qui communiquent sur notre destination. France 3, Arte, la presse italienne, japonaise et américaine nous ont rendu visite. De même, nous avons organisé et planifié l'accueil et les visites des personnalités étrangères tels que : l'épouse du premier ministre chinois, Monsieur l'ambassadeur de Chine, Monsieur le vice premier ministre chinois aux affaires étrangères, Monsieur le gouverneur d'Osaka. Tous très sensibles au dépaysement que procure notre village d'artistes aux portes de Paris...

Nos projets vont bon train

Nous travaillons à l'élaboration de nouvelles journées à thèmes à destination de nos publics groupes et individuels :

■ « Deux villages d'inspiration » en partenariat avec le syndicat d'initiative de Montmartre.

■ Des « journées privilèges » pour fêter un événement ou se faire plaisir entre amis : croisières, circuits en vieilles voitures, visites « sur les pas des impressionnistes », randonnées « chemin des peintres » entre Pontoise et Auvers-sur-Oise en collaboration avec l'Office de tourisme de Cergy Pontoise...

■ Journées « jeune public » Ateliers sur le motif pour les enfants des écoles élémentaires et maternelles. Des journées spécifiques à destination des publics handicapés.

■ Fin septembre, l'Office de tourisme a participé au côté du Comité Régional du Tourisme d'Ile de France au rendez-vous incontournable de la rentrée culturelle francilienne « culture au quai » qui invite le public à se laisser surprendre et à piocher des idées de sorties : 100 000 visiteurs, 918 élèves accueillis lors de la journée des publics scolaires, 257 structures culturelles présentes.

Commémoration de la mort de Vincent van Gogh

Le 125^e anniversaire de la mort de Van Gogh a été l'objet de belles célébrations et a suscité une forte fréquentation de la tombe de l'artiste, 1 668 personnes pour la seule journée du 29 juillet.



Saison culturelle 2015

Rétrospective « Sur les pas de Van Gogh »

Pour la deuxième année consécutive, notre saison Sur les pas de Van Gogh, a remporté un succès toujours plus vif tant auprès de vous que des milliers de visiteurs toujours plus nombreux à découvrir « notre village ».

Il faut dire que la ville et l'ensemble de ses partenaires culturels ont rivalisé de créativité et d'énergie pour vous offrir une année culturelle riche en événements !

Commémorant ainsi les 125 ans de la disparition de l'artiste : cinéma, expositions, spectacle immersif, conférences ont contribué à la réussite de cette année exceptionnelle aussi bien en terme de qualité qu'en terme de fréquentation.

Quelques temps forts de cette saison :

- 30 mai, projection en plein air du film « Lust for Life » sur la place de la mairie, avec près de 250 spectateurs
- 13 juin, inauguration de l'application numérique « Van Gogh Natures » et conférence du docteur Van der Veen en plein air, parc Van Gogh

- 30 juin, apposition de la plaque « Maison des Illustres » sur la façade de

la Maison-Atelier de Daubigny par le Ministère de la Culture, qui fait de ce site la 2^e Maison des Illustres en Val d'Oise,

en juin exposition photo européenne parc Van Gogh « le Monde de Van Gogh », à laquelle ont participé les enfants de l'école de Chaponval sélectionnés par un jury professionnel européen, en présence des délégations officielles des villes de Saint-Rémy-de-Provence et de Zundert.



Dès aujourd'hui, nous pouvons affirmer que la route européenne Van Gogh est une réalité !

Quelques chiffres...

- Musée Daubigny. Fréquentation en hausse de près de 5%.
- Office de tourisme. Accueil près de 24 000 visiteurs depuis son ouverture en avril dernier.
- Maison du Docteur Gachet. Fréquentation en hausse de près de 5%.
- Auberge Ravoux. Fréquentation en hausse de 8% environ.
- Château d'Auvers. 55 000 visiteurs en 2014 à près de 75 000 cette année.



La qualité des offres culturelles, les campagnes de presse et l'accueil de l'émission « Midi en France » au printemps dernier ont largement contribué à ces résultats très positifs.

Vie municipale



Elections régionales 2015

La loi du 17 mai 2013 qui avait abrogé les dispositions relatives au conseil territorial avait prévu que les renouvellements des conseils régionaux soient organisés en même temps que ceux des conseils départementaux, soit en mars 2015, mais la loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions a modifié ce calendrier afin que les élections régionales soient organisées dans le cadre des nouvelles régions. La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015, tend à renforcer les compétences de la région.

Le mode de scrutin pour les élections régionales est un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Au premier tour, il n'y a répartition des sièges que dans l'hypothèse où une liste obtiendrait la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour de scrutin. Seules peuvent se présenter les listes qui ont obtenu au moins 10% des suffrages exprimés.

Premier tour 6 décembre.
Deuxième tour 13 décembre.

Carte électorale

La présentation de la carte électorale est fortement recommandée à l'entrée du bureau de vote afin de limiter le temps d'attente mais elle n'est pas obligatoire. Son défaut ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de vote dès lors que l'électeur est inscrit sur la liste électorale ou est porteur d'une décision judiciaire d'inscription et qu'il justifie de son identité.

Procurations

En France, le mandant doit se présenter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail muni d'une pièce d'identité et du cerfa 14952*01 dûment imprimé, complété et signé. Il peut également disposer du formulaire cartonné disponible sur place.

Vous souhaitez être scrutateur

Vous voulez participer au dépouillement.
Vous êtes les bienvenus, faites vous connaître auprès du président du bureau de vote le jour des élections.

Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (A.N.M.O.N.M.)



C'est à l'initiative du Général de Gaulle qu'a été institué le 3 décembre 1963 par décret n°63-1196 l'ordre national du

mérite dont le Président de la République est le grand maître. Sa création a permis de remplacer 17 anciens ordres ministériels et coloniaux. L'Ordre National du Mérite récompense les mérites distingués, militaires (d'active et de réserve) ou civils rendus à la nation française. Sa devise est : « Honneur, Solidarité, Mémoire »

Le 28 janvier 1987 l'Ordre National du Mérite a été reconnu d'utilité publique et ses missions ont été fixées.

La section du Val d'Oise créée en 1973 réunit tous les membres du département ayant été récompensés par l'Ordre National du Mérite.

Plusieurs Auversois(e)s, membres de l'Ordre National du Mérite, adhèrent à l'A.N.M.O.N.M. 95 et si son Président, M. René Rivot demeure à Auvers-sur-Oise, son Président d'honneur est M. Yannick Blanc, Préfet du Val d'Oise.

Comme dans tous les départements, notre section doit assurer le rayonnement et le prestige de l'Ordre et œuvrer pour que valeurs de citoyenneté, de civisme et de civilité perdurent en Val-d'Oise, en particulier chez les jeunes générations.

La section de l'A.N.M.O.N.M. 95 délivre chaque année sur proposition d'élus, souvent des maires, mais aussi des responsables du S.D.I.S, de la Gendarmerie ou de la police les prix suivants :

Le prix du civisme

Il concerne une jeunesse dévouée, généreuse et désintéressée, qui n'a pas encore atteint la majorité.

Le prix de la citoyenneté Robert Grimberg

Il récompense celles et ceux qui, à l'âge requis (18 ans), ont une parfaite connaissance et une saine application de leurs droits et devoirs.

Le prix de l'Education Citoyenne

Organisé cette année pour la première fois, en partenariat avec l'Education Nationale, ce prix est destiné à récompenser les élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'action relevant de la citoyenneté au sein de leur classe ou de leur établissement.

Ce prix a été remis le 3 juin 2015 dans le salon de la Préfecture à 4 établissements du Val-d'Oise dont deux écoles d'Auvers-sur-Oise :

- La classe de Mme Pieprzownik directrice de l'école de Chaponval
- la classe de Mme Durant, institutrice de l'école de Vasseur.

Cérémonies commémoratives



30 août 2015

Dimanche 30 août 2015, a eu lieu la cérémonie commémorative de la libération de la ville d'Auvers-sur-Oise et de Butry-sur-Oise.

Un car, offert par le groupe Lacroix, a desservi anciens combattants, élus et public sur les différentes stèles des deux communes.

A l'issue de cette cérémonie, le verre de l'amitié, a été offert aux anciens combattants, dans la salle du conseil de notre commune.

Prochaine cérémonie

Mercredi 11 novembre 2015

Rendez vous, place de la mairie à 11h30, afin de commémorer l'Armistice de 1918. Les élèves du collège Daubigny apporteront leur participation avec les voix d'Auvers-sur-Oise.

Nous les en remercions sincèrement.

Durant les travaux de la Mairie, déménagement du service des Affaires Générales à l'ancienne poste à compter du 6 janvier 2016.

Horaires d'ouverture des services de la mairie

Lundi de 13h30 à 16h45
Mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45
Jeudi 8h30 à 12h00
Samedi de 8h30 à 11h45

La mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.



Etat civil

► Dans le souci de respecter la confidentialité de la vie privée, la publicité des informations ci-dessous est soumise à l'accord des intéressés.

Bienvenue

Naissances

03/05/2015	Maëla MOREAU	13/07/2015	Marie-Joseph NGEUNDAPE
15/05/2015	Amélia FERREIRA BOISGONTIER	18/07/2015	Noé IDE
18/05/2015	Alicia LANGLOIS	24/07/2015	Marc CHAUVIGNY
29/05/2015	Wilhelmina ASPIGNON	11/08/2015	Margot PICHON NEGRINI
30/05/2015	Lucas DELMOTTE	21/08/2015	Raphaël GILLET
30/05/2015	Mathis GÜNTHER	23/08/2015	Léana DISEZ
03/06/2015	Leona BOINET	27/08/2015	Camelia DIFALLAH
05/06/2015	Charles COLLIN	27/08/2015	Yasmine DIFALLAH
16/06/2015	Emin OMEROVIC	30/08/2015	Emmy MARQUÉ
19/06/2015	Ivy ADEN	11/09/2015	Lilyana JUNIOR
22/06/2015	Yasmine AHRAOUI	15/09/2015	Jeanne AUBRIT
23/06/2015	Aksel KISAÇ PLAISANT	22/09/2015	Isaline BEAUCHAMP
25/06/2015	Paul GUNST	30/09/2015	Ben Van LE
30/06/2015	Emma CHAPEL	04/10/2015	Damir SEDDIK
12/07/2015	Elise CLÉ		

Félicitations

Mariages

13/06/2015	Mme CADARIO Sabrina et M.HAMON Benoit
03/07/2015	Mme DUFOUR Natacha et M.BOUJEMOUED Alexandre
04/07/2015	Mme KAWAHARA Chika et M.FRÉMOND Christopher
04/07/2015	Mme FOUSSAT Charlotte et M.SCHMIDT Raphaël
11/07/2015	Mme GUILLOIS Nadège et M.BAUDUIN Arnaud
11/07/2015	Mme DA COSTA LIMA Julie et M.PASTEN Jonathan
11/07/2015	Mme MONTERO Laura et M.DA CUNHA DIAS Stéphane
18/07/2015	Mme DI DIO Léa et M.MANZA Marc-Alexandre
22/08/2015	Mme GILLOT Isabelle et M.LOWAGIE Pierre-Jean
22/08/2015	Mme GUYARD Zoé et M.MENDES NASCIMENTO Gabriel
29/08/2015	Mme ANDRE Cécile et M.LEFEBVRE Jean-Marie
12/09/2015	Mme VERMEULEN Annie et M.BLOUDEAU Sébastien
19/09/2015	Mme DREAN Sabine et BOCQUET Cédric

Ils nous ont quittés...

Décès

22/06/2015	Mme ARNAULT Thérèse divorcée ECOBICHON
13/06/2015	M. PETITEVILLE Marcel
09/07/2015	M. KAHOUADJI Zahir
11/07/2015	M. PONCE Jean-Michel
03/08/2015	Mme FERNANDEZ Christine épouse BLOSSIER
28/08/2015	M. LESTRADE Jean
24/09/2015	Mme ANDEROUARD Liliane épouse BOUCHER

Parrainage civil

09/05/2015	Suliac LESACHER
06/06/2015	Mélina LACHIEZE
19/09/2015	Johan OKONSKI
26/09/2015	Océane GUERREIRO MATIAS NABAIS DA CRUZ
26/09/2015	Angelina GUERREIRO MATIAS NABAIS DA CRUZ

Cimetière

Retrouver rapidement l'emplacement des défunts dans notre cimetière est désormais possible grâce au logiciel GESCIME acquis cet été par la commune. En quelques clics vous pourrez localiser les tombes de votre famille ou de vos amis décédés.

Rendez-vous sur

<http://www.auvers-sur-oise.com/ville-auvers-sur-oise/cimetiere>

Tribune libre

En cette fin d'année, il nous semble important de rendre un hommage appuyé aux Auversoises et Auversois qui se sont investis cet été dans les chantiers citoyens. Ce sont des anonymes qui ne recherchent ni reconnaissance ni gloire et qui, se sont demandés ce qu'ils pouvaient faire pour leur ville. Grâce à eux et aidés par bon nombre d'élus, la réfection de l'école Chaponval a pu être menée à bien.

Ces femmes et ces hommes ont offert de leur temps pour que nos enfants puissent étudier dans de meilleures conditions. Qu'ils soient remerciés pour cet altruisme, cette marque d'une citoyenneté affirmée avec joie et plaisir.

Ces rénovations s'inscrivent dans un projet plus vaste consistant en l'amélioration constante du cadre de vie de tous les Auversois. Ainsi pourront en témoigner la future aire de jeux dans le parc Van Gogh, mais également la réglementation d'urbanisme à venir, qui, tout en préservant l'identité de notre village et ses paysages si particuliers ne le figera pas dans le passé sans pour autant le sacrifier sur l'autel d'un modernisme dévastateur.

Nous vous en avons fait la promesse lors de la campagne municipale, celle-ci est et sera respectée.

C'est dans cette même perspective de protection de notre ville et de son patrimoine, qu'à l'unisson et en phase avec le contexte national de soulèvement des communes, notre groupe a voté avec force la motion de soutien à l'Association des Maires de France présentée lors du Conseil municipal du 24 septembre dernier visant à stopper l'asphyxie financière des collectivités.

Réduire la dette de l'Etat ne peut se résumer à ponctionner les communes, à réduire leurs dotations et à leur transférer de nouvelles charges financières non compensées. Et si cette évidence nous choque tous, force est de constater qu'elle ne mobilise pas une opposition qui préfère s'abstenir.

Pour les élus du groupe « Tous unis pour Auvers »

Porte parole Thomas Omejkane Harnois, Conseiller Municipal

Du 16 novembre au 16 décembre aura lieu l'enquête publique pour déterminer l'avenir de l'urbanisme à Auvers. Quel projet global ? Quelles décisions pour votre propriété ? Peut-on agrandir ? Peut-on isoler mieux sa maison ? Peut-on construire ? Allons-nous vers une ville ouverte à tous ou repliée sur elle-même, passéiste ?

Concernant les objectifs de la transition écologique, les besoins en logement en particulier des jeunes et des seniors, l'amélioration des transports en commun des circulations douces et le développement du tourisme : rien de concret, tout est flou !

Nous vous invitons à venir en mairie consulter les documents et les plans et à noter vos observations. Parce que la concertation a été bâclée, la vision risque d'être étriquée. Réagissez et défendez votre avenir et votre patrimoine !

Vivre Auvers Ensemble vous informe, vous défend et vous invite à agir.

Jean Pierre Bequet , Marie Agnès Gillard , Emilie Spiquel , Jean Pierre Brihat, Julien Serignac
info@vivre-auvers-ensemble.fr

Auvers sur Oise est en cours de désertification médicale. Sur les trois médecins généralistes installés, deux partiront bientôt à la retraite. Trois, cela ne permet pas d'assurer aux Auversoises et aux Auversois un accès à un service de santé de proximité rapide et efficace, alors n'imaginons pas la ville avec un seul généraliste.

La majorité municipale a décidé d'annuler le projet cabinet médical rue du Pois, et reste floue sur un éventuel plan à ce sujet.

Avec le Front de Gauche, nous proposons de travailler sur un centre de santé publique. Un dossier et une pétition de 400 signatures avaient été déposés. Cette alternative a été refusée par notre Maire. Un projet privé de cabinet médical en centre-ville a vu le jour, sans soutien et cherche aujourd'hui des praticiens.

Notre mobilisation pour obtenir des aires de jeux de qualité pour enfants est un succès, un espace sera installé prochainement dans le parc Van Gogh.

Nolwenn Clark, Conseillère Municipale non inscrite

Prochain café citoyen

Dimanche 29 novembre
à 10 h place de la mairie



Les supports d'information générale

Dans le bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace égal est réservé à l'expression de chacun des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal. Les conseillers municipaux non affiliés à un groupe sont considérés comme appartenant au groupe des non-inscrits.

AUVERS MAG'

Hôtel de ville

17 rue du général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 70 30
cabinetdumaire@ville-auverssuroise.fr

Service communication

23 rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 60 83
www.ville-auverssuroise.fr

Création, exécution et impression

Palissade Publicité
56 avenue de Paris
95690 L'Isle-Adam
N° d'imprimeur 32176



Imprimé sur papier PEFC
(Issu de la gestion Durable de Forêts)

Directrice de la publication

Isabelle Mézières

Photos

© Mairie d'Auvers-sur-Oise - Fotolia
Couverture Fausto Biagiola